

Vos communes

SAILLANS

Le monument aux morts de la commune a 100 ans



Le monument photographié il y a 100 ans.

En marge de la commémoration de l'Armistice, une autre date symbolique était ainsi célébrée à Saillans.

Lors de la cérémonie du 11-Novembre, François Brocard, le maire de Saillans, a expliqué au cours de son discours que le monument aux morts devant lequel se déroulait cette cérémonie avait 100 ans cette année. En effet, c'est en 1921 qu'il a été inauguré, tandis que sont environ 30000 monuments qui ont été érigés en France entre 1918 à 1925.

À cette époque, par une loi du 25 octobre 1919, l'État proposait des subventions établies en fonction du nombre de morts dans la commune. A Saillans, c'est le maire de l'époque Léon Aulés, en fonction de 1919 à 1925, qui a présidé la cérémonie d'inauguration à laquelle ont assisté plus de 150 personnes. Ce monument a été implanté place Maurice-Faure, sur l'emplacement actuel. Plus tard, des grilles ont été mises en place tout autour, avec neuf obus symboles des combats.

Depuis 1919, d'autres plaques commémoratives se sont ajoutées pour honorer des victimes de guerres. Pas moins de 20 noms se sont rajoutés à la très longue liste gravée dans la pierre, ceux de soldats morts pendant la Seconde Guerre mondiale (1935-1945). Un nom s'est encore rajouté plus récemment, celui d'un jeune Saillanson mort en 1961 pendant la guerre d'Algérie.